



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
14 mars 2024

OBJET

BUDGET CCAS :
APPROBATION DU COMPTE
DE GESTION 2023

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 9
votants : 10

DECISION

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 1

Date d'affichage : 28/03/2024

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 24.14

Séance du 27 mars 2024

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, Présidente du CCAS

Etaient présents : Mme LE HIR, M ARNAL, Mme BRECHEMIER, M. CASALE,
Mme FERNIOT, M KURT, M ANDREZ, Mme LIME VIEILLE, Mme BRACHOTTE

Etaient absents : Mme GUILLEUX, M DUMONT, M MANZONI Mme CHABRIER,
, Mme POURET, M LAPOIRE

Secrétaire de séance : Salih KURT

Procurations de vote : Mme POURET / Mme BRECHEMIER

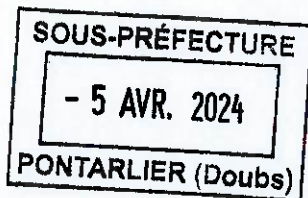
Le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur le compte administratif 2023. Ces comptes sont présentés selon les instructions M 14.

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Trésorier municipal. Il constate les flux en dépenses et recettes des sections d'investissement et de fonctionnement. Il est en cela identique au compte administratif édité par l'ordonnateur. Le compte de gestion comprend également une synthèse des écritures non budgétaires comme les comptes de tiers (fournisseurs et débiteurs, comptes de TVA, comptes de rattachement...) et les comptes financiers (dont le compte bancaire du CCAS au Trésor Public). Il intègre également les éléments bilanciels concernant les comptes d'immobilisations et les comptes de dotations.

Le Trésorier municipal a communiqué le compte de gestion 2023 relatif à ce budget.

Le total des opérations effectuées en 2023 est conforme à celui du compte administratif concerné.

En conséquence, conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte de gestion 2023 du budget du CCAS



Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La Présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

